

La mairie de Châtillon



**1 Place de la Libération
En face de l'église Saint Philippe-Saint Jacques.**



01 42 31 81 81



Rampe sur le côté du bâtiment.



Accueil équipé d'une boucle auditive pour les malentendants



Ce document est écrit en facile à lire et à comprendre

**Réalisé en partenariat avec les résidents du Centre d'Accueil de Jour
(CAJ) de Châtillon de la Fondation Les Amis de l'Atelier**

SOMMAIRE :



- L'accueil page 3



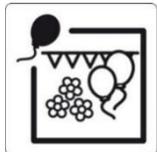
- Comment contacter la mairie si je suis sourd ou malentendant ? page 4



- Pôle état civil page 5
Démarches administratives
État civil
Cimetière



- Pôle Citoyenneté page 6
Affaires générales
Élections



- Le service évènementiel page 7



- Le service jeunesse page 8



- Le BIJ page 9



- Le bureau de Madame la Maire page 10



- La salle des mariages page 11



L'accueil

L'accueil est au rez-de-chaussée

L'accueil :

- reçoit les personnes
- donne des renseignements
- répond au téléphone

L'accueil est ouvert :

- **Lundi – Mardi – Mercredi - Vendredi**
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- **Jeudi**
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
- **Samedi de 8h30 à 13h30**
uniquement pour l'état civil



01 42 31 81 81



Un ascenseur est à disposition pour accéder à l'étage de la mairie.
Il est situé dans le fond de la salle d'attente.



Comment contacter la mairie si je suis sourd ou malentendant ?

- **Par ordinateur :**

Je peux contacter un service de la mairie gratuitement, avec mon ordinateur pour avoir un interprète.

Je me connecte sur le site de la ville de Châtillon puis je clique sur  en haut à droite de la page d'accueil

Puis je suis les explications indiquées sur l'ordinateur.



- **Pour un accueil sur place dans un service municipal** pour parler d'un dossier ou faire une demande :

Je dois **téléphoner avant de venir** pour que l'agent de la mairie prenne un rendez-vous avec un interprète en LSF comme ça, l'agent de la mairie me recevra dans de bonnes conditions en étant disponible.



- **Par téléphone :**

Je peux contacter un service de la mairie **gratuitement** avec mon smartphone ou ma tablette en me connectant à 

Je dois télécharger l'application et l'installer sur mon smartphone ou ma tablette.



Comment utiliser

- Je cherche ou je demande : « ville de Châtillon »
- La liste des services apparaît sur l'écran
- Je clique sur celui qui m'intéresse
- Ensuite, je choisis le mode de traduction que je veux utiliser : Langue des



Signes Française (LSF)



Ou Langage Parlé Complété (LfPC)



Ou transcription instantanée de la parole (TIP)



Personne malentendante
ou sourde

Agent de la mairie

- Un interprète de la LSF se connecte
- Je lui explique ma demande
- L'interprète de la LSF va téléphoner au service municipal que je veux contacter

Pour toute question je peux téléphoner au : **01 58 07 15 32**

01 58 07 15 34

06 23 32 62 55 par sms





Le pôle état civil

Le pôle état civil est au rez-de-chaussée

Le pôle état civil :

- accueille les personnes
- aide pour remplir les formulaires
comme pour une naissance, un mariage, un décès.
- prépare les livrets de famille
- organise des mariages et des parrainages civils
- aide pour les demandes par exemple
 - de passeport
 - de carte nationale d'identité
 - d'attestation d'accueil pour les personnes étrangères

Le pôle état civil est ouvert :

- **Lundi – Mardi - Mercredi - Vendredi**
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h00
- **Jeudi**
de 13h30 à 19h00
- **Samedi :**
de 8h30 à 13h30



01 42 31 81 81
01 42 31 82 22



Le pôle citoyenneté

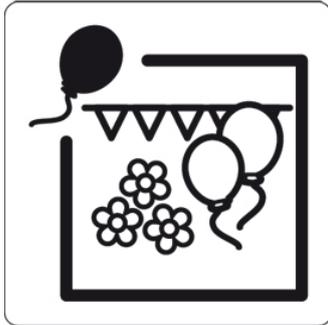
- **Le pôle citoyenneté est au rez-de-chaussée.**
- **Le pôle citoyenneté :**
 - Fait le recensement citoyen
À partir de mes 16 ans, je dois me faire enregistrer comme citoyen à la mairie de mon domicile.
 - Tire au sort, une fois par an, des jurés pour la Cour d'Assise de Nanterre.
 - Organise le recensement de la population pour connaître le nombre d'habitants à Châtillon

Le pôle état civil est ouvert :

- **Lundi – Mardi - Mercredi - Vendredi**
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h00
- **Jeudi**
de 13h30 à 19h00
- **Samedi :**
de 8h30 à 13h30



01 42 31 81 81



Le service évènementiel

- **Le service évènementiel est au rez-de-chaussée.**

- **Le service évènementiel :**

- Organise des manifestations sur la Ville :

Par exemple : brocantes, marché de Noël, fête de la Ville, chasse aux oeufs

- Permet de réserver des salles communales pour les réunions de famille

Par exemple : un mariage, les assemblées générales, les fêtes privées

- Accueille les nouveaux habitants châtilonnais.

- **Le service évènementiel est ouvert :**

- **Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi - Vendredi**
 - de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



01 42 31 81 11



Le service jeunesse

L'entrée est à l'Impasse Samson derrière la Mairie

Le service jeunesse propose :

- Des loisirs éducatifs
- Un accompagnement scolaire
- Des animations locales pour tous
- L'animation sociale des quartiers
- De nombreux dispositifs pour accompagner les jeunes dans leurs projets

Le service jeunesse est ouvert :

- **Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi - Vendredi**
- de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30



01 42 31 83 50



Le BIJ (Bureau d'Information Jeunesse)

L'entrée est à l'Impasse Samson derrière la Mairie

Le BIJ :

- Accueille les personnes de 11 ans à 30 ans, leurs familles et les professionnels qui s'occupent des jeunes.
- Donne des informations sur les formations, les métiers, les études, l'emploi, les jobs d'été, les loisirs, les sports, la vie pratique
 - met à disposition de la documentation, des revues, des guides pratiques
 - met à disposition un point Multimédia, gratuit avec accès à Internet

Le BIJ est ouvert :

- **Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi :**
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- **Vendredi :** de 13h00 à 18h00



01 42 31 83 51



Le bureau de Madame la Maire

- **Le bureau de Madame la Maire** est au 1^{er} étage
- **Le bureau de Madame la Maire** est accessible par un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite.



- L'ascenseur est situé au rez-de-chaussée dans le fond de la salle d'attente

- Je dois prendre rendez-vous pour parler à Madame la Maire.



01 42 31 81 81

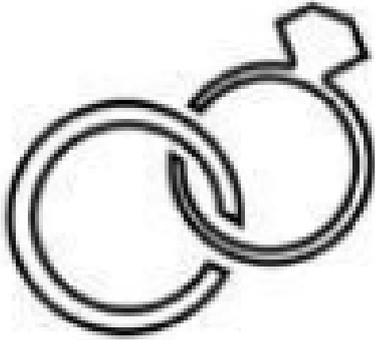
- Je peux aussi prendre un rendez-vous sur le site internet de la Ville de Châtillon **avec mon ordinateur** :

<https://www.ville-chatillon.fr/> en cliquant sur puis en cliquant sur puis sur

- Je peux aussi prendre un rendez-vous sur le site internet de la Ville de Châtillon **avec mon téléphone portable** :

<https://www.ville-chatillon.fr/> en cliquant sur  **Menu** puis sur puis en cliquant sur  puis sur puis sur

La salle des mariages



- **La salle des mariages** est située au 1^{er} étage
- **La salle des mariages** est accessible par un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite.
- L'ascenseur est situé au rez-de-chaussée dans le fond de la salle d'attente
- **La salle des mariages est utilisée pour :**
 - La célébration de mariages
 - Des réunions



01 42 31 81 81